



CAP Agricole JARDINIER PAYSAGISTE

Diplôme reconnu par le ministère de l'agriculture Niveau 3

Contenu de la formation

•Modules généraux : 210 heures

- Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux ;
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle – SST ;
- Interagir dans son environnement social.

•Modules professionnels : 630 heures

- Comprendre le fonctionnement d'un végétal pour orienter son intervention ;
- Assurer la plantation et l'entretien de végétaux et/ou d'un espace végétal ;
- Entretenir les installations ;
- Participer à l'implantation et à la réalisation de voie de circulation ;
- Réaliser des maçonneries paysagères et la pose de mobilier ;
- Manœuvrer en sécurité avec les engins automoteurs et réaliser un chantier, attest. Valant CACES mini-pelle
- Effectuer l'entretien courant du matériel ;
- Taille des arbres fruitiers (UCARE) ;

Les + de la formation :

- Certiphyto ;
- Permis BE.

•Stage en entreprise : 343 heures

- Dans une exploitation agricole de la région :
 - ↳ Se faire connaître des employeurs potentiels grâce aux stages en entreprise ;
 - ↳ Compléter les enseignements théoriques et pratiques par la mise en situation professionnelle.



Cette formation est financée par la région Bourgogne Franche-Comté et les fonds sociaux européens.

•Organisation de la formation :

- Formation de 9 mois:
- ↳ 840 h en centre de formation ;
- ↳ 350 h en entreprise (3 périodes de stage).

•Objectif de la formation :

- Acquisition des compétences nécessaires pour accéder à l'emploi d'ouvrier du paysage ;
- Construire son expérience professionnelle et acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de l'entretien des espaces et des aménagements paysagers.

Date de Formation :
du 04 septembre 2023 au 24 mai 2024

Public concerné :

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Etre inscrit(e) comme demandeur d'emploi ;
- Etre sorti du système scolaire depuis plus d'un an
- Utiliser le Compte Personnel de Formation
- *Permis B conseillé

Condition d'entrée en formation :

- Entretien sélectif de motivation ;
- Projet professionnel défini dans la culture des végétaux.

CFPPA - Challuy



243 route de Lyon
58000 CHALLUY

Rémunération :

- Prise en charge selon éligibilité (Pôle emploi, ASP, CPF...)
- Aucun frais pédagogiques

Poursuites de qualification :

- ↳ BAC professionnel
- ↳ Brevet Professionnel

Débouchés :

- ↳ Salarié (e) d'une entreprise d'entretien d'espace vert
- ↳ Salarié(e) d'une collectivité territoriale

Taux d'insertion

77%

Taux de réussite

89%

Taux de satisfaction

75%

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter :
CENTRE de FORMATION PROFESSIONNELLE et de PROMOTION AGRICOLE

CFPPA de CHALLUY
243 route de Lyon
58000 CHALLUY

☎ 03 86 21 66 08

✉ cfppa.nevers@educagri.fr

Contacts : Hervé LAURENT, Directeur
Claire LEBOURG, référente handicap